

Matière

Enseignants

Fonds de garantie des assurances de dommages

Mme Banci – professionnelle

- A. Présentation des missions du FGAO
- B. Missions principales : accidents de la circulation
 - a. Conditions d'intervention, procédure d'indemnisation et recours

FGTI

Mme Banci – professionnelle

- A. Actes de terrorisme
- B. Infraction en droit commun :
 - a. Conditions d'intervention et procédure d'indemnisation
- C. Aide au recouvrement : SARVI
- D. Recours

Fonds de garantie santé

Mme Vingiano – Viricel – professionnelle

Le cours consacré au Fonds de Garantie ONIAM propose d'étudier en 05 heures l'organisation et les missions dévolues à L'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux.

- A. Présentation de l'ONIAM
- B. Etude des accidents médicaux indemnisés par l'office
- C. Dispositif de réparation : process et référentiel d'indemnisation des victimes

Evaluation et indemnisation des préjudices matériels et corporel

M. Garabédian – pro.

Dans cette matière, « L'évaluation des préjudices corporels et matériels » et pour les domaines du contrat MRH et du contrat automobile, l'enseignant propose aux étudiants de se mettre dans la peau d'un gestionnaire de sinistre afin d'établir :

1. Les responsabilités
2. Gérer les prestataires qui participent à la détermination des préjudices (les experts d'assurance)
3. De comprendre et d'analyser les rapports d'expertise
4. De connaître et évaluer les préjudices.

Tout cela en apprenant à décrypter les lois, les conventions et barèmes qui régissent les domaines de l'évaluation en matière d'assurance.

Lors des séances de cours, sont proposés de nombreux exercices pratiques pour aider à la montée en compétence.